

09.10.2007 - 07:00 Uhr

comparis.ch : comparatif Suisse - UE - Moins d'erreurs médicales en Suisse que dans l'UE

Zürich (ots) -

- Indication: Des informations complémentaires peuvent être téléchargées en format pdf sous:
<http://presseportal.ch/fr/pm/100003671> -

Selon les déclarations de 1 200 personnes interrogées habitant en Suisse romande, italienne ou alémanique, moins d'erreurs médicales sont commises en Suisse que dans la moyenne des autres pays de l'Union européenne. Par ailleurs, les Suissesses et les Suisses redoutent nettement moins d'être eux-mêmes un jour victimes d'une erreur médicale. C'est ce que révèle une enquête représentative de comparis.ch, le comparateur sur internet.

comparis.ch, le comparateur sur internet, a voulu savoir si le système de santé suisse est d'aussi bonne qualité qu'on l'affirme. Les erreurs médicales commises sont un indicateur permettant d'en avoir une idée. Or, les résultats d'une enquête représentative montrent qu'en moyenne, moins d'erreurs médicales sont commises en Suisse que dans les pays de l'Union européenne (UE) : ainsi 11 % des personnes interrogées vivant en Suisse indiquent avoir déjà été victimes d'une erreur médicale, tandis qu'elles sont nettement plus nombreuses dans l'Union européenne (18 %). Du reste, le pourcentage de Suissesses et de Suisses à considérer qu'ils pourraient être victimes un jour d'une erreur médicale, eux ou quelqu'un d'autre, est plus faible que chez nos voisins européens.

Mandaté par comparis.ch, l'Institut Demoscope a réalisé une enquête téléphonique fin juillet 2007, auprès de 1 200 hommes et femmes âgés de 15 à 74 ans et habitant en Suisse romande, italienne ou alémanique. Ce sondage représentatif était basé sur une enquête menée dans les 25 pays de l'UE au sujet des erreurs médicales et publiée en 2006 sous l'appellation "Eurobaromètre".(1) Comme l'enquête de comparis.ch comportait les mêmes questions que celle de l'Union européenne (UE), il est possible de comparer directement les résultats de la Suisse avec ceux des pays de l'UE. Or les erreurs médicales peuvent se produire à n'importe quel niveau du système de santé - pas seulement à l'hôpital, mais aussi à la pharmacie, dans les maisons de retraites ou au domicile du patient. Elles peuvent par exemple prendre la forme d'une prescription de médicament inappropriée, d'un traitement inadéquat ou de résultats d'examen médical erronés.

Les participants à cette enquête devaient indiquer s'ils avaient souvent lu ou entendu parler d'erreurs médicales, quelle importance ils accordaient à ce problème dans leur pays, et s'ils estimaient probable qu'un patient puisse être victime d'une erreur médicale à l'hôpital. Les questions portaient aussi sur leur expérience personnelle - à savoir si eux ou un membre de leur famille avait déjà été concerné par une grave erreur médicale à l'hôpital ou s'ils étaient préoccupés à l'idée d'être eux-mêmes victimes d'une erreur de ce type.

Les erreurs médicales constituent un problème important

51 % des sondés suisses déclarent ainsi avoir déjà lu ou entendu parler d'erreurs professionnelles dans le monde médical. La proportion de citoyens européens à avoir déjà été confronté à ce problème est en rapport bien plus élevée (78 %). Toujours 78 % des citoyens européens déclarent considérer le problème comme important tandis qu'ils sont 70 % en Suisse. La crainte qu'une erreur médicale

soit commise est, elle aussi, inégale : 47 % des personnes interrogées habitant l'UE considèrent comme vraisemblable qu'un patient hospitalisé dans leur pays puisse être victime d'une erreur médicale alors qu'en Suisse, le pourcentage est plus faible : 41 % d'après l'enquête de comparis.ch.

Les Suissesses et les Suisses sont moins inquiets

Tandis que 18 % des personnes interrogées dans les pays de l'Union européenne déclarent avoir été elles-mêmes, ou un membre de leur famille, victimes d'une erreur médicale, elles sont 11 % en Suisse. S'agissant d'une erreur médicale grave survenue à cause d'un médicament prescrit par un médecin, elles sont 8 % en Suisse contre 11 % parmi les Européens interrogés. Des différences significatives entre la Suisse et l'UE existent également au niveau de la crainte d'être soi-même un jour victime d'une erreur médicale : 40 % des sondés des pays de l'UE ont de fortes ou de très fortes inquiétudes à ce sujet alors qu'ils sont moins d'un tiers en Suisse à en avoir - 28 % seulement (cf. graphique en annexe, récapitulant les résultats de toutes les questions du comparatif Suisse - UE).

Chez nos voisins autrichiens : moins d'erreurs et des coûts moins élevés

Les résultats pour l'UE sont très disparates selon les pays. Ainsi, 97 % des sondés italiens indiquent que le problème des erreurs médicales est important à leurs yeux, tandis que moins de la moitié des Danois et des Finlandais pensent de même. Parmi les Autrichiens interrogés, 63 % considèrent les erreurs médicales comme étant un problème important (contre 70 % en Suisse). De plus, les Autrichiens sont seulement 11 % à déclarer avoir déjà été victimes d'une erreur médicale à l'hôpital, eux ou un membre de leur famille. C'est nettement moins que la moyenne de l'UE (18 %) et c'est le même chiffre qu'en Suisse (11%).

En mettant en perspective les résultats des enquêtes sur les erreurs médicales commises en Suisse et dans les pays européens et les dépenses de santé au niveau national, il est possible de faire une constatation intéressante. La Suisse dépense environ 12 % de son produit intérieur brut (PIB) pour son système de santé et possède ainsi le système de santé le plus cher d'Europe.(2) Mais aux dires des personnes interrogées, il ne se commet pas davantage d'erreurs médicales en Autriche que dans notre pays, et l'Autriche consacre environ 8 % de son PIB à son système de santé. Par contre, la crainte d'être soi-même victime d'une erreur médicale est plus élevée en Suisse (41 %) qu'en Autriche (17 %).

"Ce comparatif semble montrer que le système de santé suisse est de qualité" conclut donc Richard Eisler, P.D.G. de comparis.ch.

"Toutefois, le prix à payer pour notre système de santé est lui aussi assez élevé".

(1) Commission européenne, Eurobaromètre Spécial : "Les erreurs médicales", janvier 2006. Disponible sur http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_241_fr.pdf

(2) Source : Office fédéral des assurances sociales OFAS "Sécurité Sociale CHSS 1/2006", janvier 2006. Disponible sur <http://www.bsv.admin.ch/dokumentation/publikationen/00096/00115/00551/index.html?lang=fr>

Contact:

Richard Eisler

P.D.G.

Téléphone : 044 360 52 62

E-mail : media@comparis.ch

Internet : www.comparis.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100546632> abgerufen werden.